

Propos liminaire

► **Par le Colonel(er) Francis MENÉ**

A partir des années 80 et de l'émergence du concept de risque majeur, s'est développée la notion de « crise », dépassant les situations d'urgence ou de catastrophe. Notons qu'il peut y avoir des catastrophes sans « crise »... comme des « crises » sans catastrophe.

La catastrophe, couvrant essentiellement le champ de la « sécurité civile » se définissait par des atteintes majeures aux personnes, aux biens ou à l'environnement, assorties d'une inadéquation entre les « besoins » et les « moyens », les pouvoirs publics fournissant une réponse organisée au travers notamment du dispositif ORSEC.

Puis s'est développé le concept de « crise » de sécurité globale, d'origine naturelle ou anthropique, à caractère systémique, engageant les interdépendances et les effets dominos, impactant des enjeux de sécurité intérieure, de sécurité économique, de sécurité civile, ou encore de sécurité sanitaire, dans le registre de la « sécurité nationale », des plans gouvernementaux et de leurs déclinaisons zonales et départementales.

Quoi qu'il en soit, les structures qui sont chargées de la réponse institutionnelle sont toujours les mêmes : la chaîne de commandement de l'Etat, avec les collectivités territoriales, en interface avec les grands opérateurs économiques et de service public.

Cependant, force est de constater que tout n'est pas prévu dans les plans, et que si l'on considère qu'une crise est en quelque sorte une perte de contrôle d'un système, ce sont les modes de fonctionnement dégradés, ou les capacités de résiliences territoriales, qui ont toute leur importance, voire qui prédominent dans un contexte marqué par l'incertitude et la complexité et qui convoquent les idées de « déferlement », de « dérèglement » et de « rupture », chères à Patrick Lagadec.

Le terme de « gestion de crise » est cependant antinomique, tant il est vrai que le décideur unique et centralisé en de telles circonstances, est plus un mythe qu'une réalité, dans un contexte où d'autres régulations se mettent en place, alors même que les pouvoirs publics peuvent être momentanément dépassés.

Dans ce cadre, l'instantanéité de la circulation des informations et la défiance de la population vis-à-vis de la communication institutionnelle, nécessitent une communication pertinente, intégrant l'exploitation de capteurs de terrain, au rang desquels les médias sociaux ont désormais une place de choix.